

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank. Imprimé par Xavier Teissedre <u>pour son seul usage</u> (ab. n° 13929)

## « Adresse à un futur Président de la République » : Gilles Roussel précise la démarche de la CPU

Paris - Publié le jeudi 23 février 2017 à 14 h 39 - Essentiel n° 87739

« Nous avons voulu nous concentrer sur les trois enjeux qui nous paraissent les plus importants pour les universités : le budget, l'autonomie et l'organisation territoriale ; et qui relèvent d'un niveau présidentiel et pas ministériel. Il n'était pas question d'aller dans le détail pour demander le pourcentage de <u>GVT</u>, mais de garder un cadre de stratégie globale », déclare <u>Gilles Roussel</u>, président de l'<u>Upem</u> et de la <u>CPU</u>, à News Tank, le 22/02/2017, à propos de l' « Adresse à un futur Président de la République », publiée par la CPU le 21/02/2017.

Ce document de sept pages dresse un état des lieux des défis rencontrés par les établissements d'enseignement supérieur, en matière de budget, de missions, d'organisation ou encore d'autonomie, et se conclut par cinq questions, appelant les candidats à détailler leur programme en matière d'ESR. « Nous espérons recevoir des réponses, mais nous n'avons pas fixé d'échéance : le calendrier sera celui des candidats, en fonction de leur stratégie de campagne », affirme Gilles Roussel. Elles seront publiées sur le site de la CPU.

Il assure par ailleurs que la rédaction de ce document « n'est pas liée au fait de ne pas avoir invité les candidats au colloque [de la CPU, les 28/02 et 01/03/2017 à l'Urca] », comme cela était prévu initialement. Cette décision a selon lui, été prise en plénière de la CPU de janvier, et il ne souhaite pas en indiquer les raisons.

En parallèle de cette adresse, la CPU poursuit la réflexion de son côté. « Nous allons travailler à affiner nos propositions, afin de nourrir un dialogue à venir. Il se tiendra tant avec les candidats à la présidentielle que nous souhaitons rencontrer individuellement avant l'élection, que dans la perspective des législatives, et plus tard avec le futur ministre de l'ESR. L'objectif est d'avoir des positionnements clairs de la CPU d'ici cet été, pour être préparés aux évolutions législatives ou réglementaires », affirme Gilles Roussel.

Les questions adressées aux candidats

« Adresse à un futur Président de la République » : Gilles Roussel précise la démarche...

## Question générale

- Quels seront les grands axes de votre stratégie en matière d'ESR ?
  - Comment renforcer la participation de la France dans les dispositifs européens ?

« Adresse à un futur Président de la République » : Gilles Roussel précise la démarche...

2/5

1/5

## Question sur les moyens en budget et en personnel

- Avez-vous conscience des besoins nécessités par l'extension des missions de l'ESR et la montée du nombre d'étudiants?
- Etes-vous prêt à prendre un engagement d'une augmentation d'1Md€ par an sur la durée de votre quinquennat ?
- Comment voyez-vous la répartition du financement de l'ESR entre les différents acteurs ?
- Quels engagements êtes-vous prêt à prendre en matière de moyens en personnel?
- Etes-vous prêt à garantir, à côté de financements sur appel à projet compétitifs, les moyens récurrents permettant aux universités d'avoir une stratégie à long terme en matière de formation et de recherche et d'assurer le bon fonctionnement d'équipements scientifiques ?
- Quelles ambitions pour les programmes cadre de recherche (H2020) et d'enseignement supérieur (Erasmus+)?

« Adresse à un futur Président de la République » : Gilles Roussel précise la démarche...

3/5

# Question sur l'organisation territoriale de l'ESR, sur l'importance des regroupements de site et l'articulation des politiques nationales, régionales et européennes

L'importance d'un meilleur ancrage des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur territoire, en même temps que leur rôle pour le rayonnement international de notre pays, appelle une meilleure coopération entre établissements, Etat et régions.

- Quelles initiatives entendrez-vous prendre pour les faciliter et reconnaître la capacité des acteurs à s'organiser?
- Comment voyez-vous à l'issue de votre quinquennat l'organisation territoriale de l'ESR?

« Adresse à un futur Président de la République » : Gilles Roussel précise la démarche...

4/5

# Question sur le développement de l'autonomie de fonctionnement accordée aux universités en matière de pédagogie, d'organisation et de gestion de leurs ressources humaines, financières et immobilières

Les lois LRU et ESR ont engagé un mouvement vers une plus grande responsabilité et autonomie des établissements. La France reste néanmoins en queue de peloton européen en la matière.

• Entendrez-vous poursuivre ce mouvement vers l'autonomie et quelles seront vos priorités à ce sujet ?

5/5

« Adresse à un futur Président de la République » : Gilles Roussel précise la démarche...

### Question sur le rôle du ministère

Une plus forte responsabilité des établissements appelle un changement de leurs relations avec leur tutelle, qui concerne tant les règles que les pratiques.

• Entendrez-vous établir un ministère de l'ESR de plein exercice et quelles indications lui donnerez-vous pour qu'il soit pleinement pilote d'une stratégie nationale, respectueuse des établissements, se consacrant à accompagner les établissements dans la réussite d'objectifs partagés plutôt qu'à vouloir déterminer leurs manières de faire ?

Interroger les candidats en fonction de leur programme

Concernant la diffusion des réponses, Gilles Roussel affirme que « c'est d'abord aux candidats de les publier, mais nul doute qu'ils voudront qu'elles soient publiques et nous les publierons sur notre site ».

« Ces réponses vont nous servir à ne pas rester sur des positionnements généraux mais à formuler des questions adaptées aux différents programmes. Il est clair que sur la question des moyens donnés à l'ESR ou de l'autonomie des établissements, on ne questionnera pas le programme de François Fillon ou celui de Jean-Luc Mélenchon de la même façon. Et nous serons attentifs aussi à la cohérence d'ensemble », ajoute-t-il.

### La CPU et lacampagne

Interrogé sur l'engagement politique éventuel de certaines personnalités de l'ESR, Gilles Roussel estime que certains présidents d'université ont effectivement un positionnement politique affirmé, « et pas seulement dans le cadre des élections », mais n'a « pas l'impression que cela génère des difficultés particulières ».

« Peut-être que cela en posera au moment de trancher sur des propositions qui pourraient être clivantes. Mais si je me fie à ce que j'observe depuis plusieurs mois lors de nos débats au sein de la CPU, il existe une cohérence certaine dans les positions exprimées par les présidents d'université ».

A savoir si l'ensemble des présidents d'université accepteront de se ranger derrière la CPU dans le cadre de la campagne, Gilles Roussel ne se montre pas inquiet. « Certes, la diversité des établissements existe, elle n'est pas niée. Et si l'on prend les expressions récentes de l'<u>Auref</u> ou de la <u>Curif</u>, mais elles sont liées à des contextes particuliers », déclare-t-il.

« Surtout, tout le monde est conscient de ses atouts, et qu'il faut répondre à la fois aux ambitions internationales, et aux besoins d'un maillage territorial et d'élévation du niveau de formation général. Pour faire valoir nos intérêts, nous devons y aller groupés. C'est ce que peut la CPU, en portant collectivement ces objectifs ».

Pour ce qui est du colloque de la CPU des 28/02 et 01/03 à l'Urca, il ajoute que « malgré le changement de programme et une date qui n'est pas idéale - entre les vacances scolaires et date limite de présentation des bilans financiers en CA -, il y a une bonne mobilisation des présidents et vice-présidents. Je suis très satisfait de la façon dont le colloque s'annonce, je suis certain que les débats seront riches ».

#### Rencontre avec François Hollande, « symbole de l'importance de l'ESR »

Gilles Roussel et les deux vice-présidents de la CPU, Fabienne Blaise et Khaled Bouabdallah étaient invités à rencontrer François Hollande, le 14/02/2017. Selon Gilles Roussel, ils ont « échangé sur les sujets à l'ordre du jour du colloque : la question des moyens, de l'autonomie pédagogique, des regroupements territoriaux et des politiques de sites, mais aussi le PIA et les décisions du jury, ou encore le livre blanc ».

« Etant donné le calendrier, nous n'avions pas de demande particulière sur laquelle le président aurait pu s'engager. Mais pour nous, cette rencontre a montré symboliquement l'importance de ces sujets aux yeux de François Hollande, et une continuité dans l'action pour mettre en valeur l'ESR », ajoute-t-il.

#### Conférence des Présidents d'Université



Statut: association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs gé-

néraux) et des membres associés.

Bureau

Gilles Roussel président

Fabienne Blaise, vice-présidente

Khaled Bouabdallah, vice-président

Délégué général : Denis Ehrsam

#### Missions:

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

#### Moyens:

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université 103 boulevard Saint-Michel 75005 Paris - FRANCE







Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »